

LE BRÉSIL

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Deux Canadiens ont été condamnés à 28 ans d'emprisonnement au Brésil pour un crime qu'ils n'ont peut-être pas commis. Étant donné que j'ai rencontré ce matin les familles Lamont et Spencer qui m'ont supplié de faire en sorte qu'on rapatrie leurs enfants au Canada, la ministre va-t-elle prendre la mesure qui s'impose, en vertu de la loi brésilienne, et demander immédiatement au gouvernement brésilien d'expulser M^{lle} Lamont et M. Spencer?

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, ce matin, j'ai rencontré les Lamont ainsi que M. Spencer. De plus, le premier ministre a eu une conversation avec M^{me} Lamont, à Vancouver.

Je leur ai expliqué que nous allions examiner la situation en ce qui concerne la rigueur de la sentence prononcée en appel.

Il va sans dire que je comprends ce que ressentent les parents de ces gens; j'en ai déjà parlé à la Chambre. J'ai demandé aujourd'hui à notre ambassadeur au Brésil de rencontrer le sous-ministre des Affaires étrangères sans tarder, si possible aujourd'hui même, pour lui faire part de notre inquiétude concernant la sévérité des sentences. J'ai demandé à nos conseillers juridiques ministériels, qui ont rencontré les avocats des Lamont et des Spencer hier, d'étudier les renseignements qu'ils ont obtenus. Nous attendons la transcription du dernier jugement qui a entraîné une sentence que nous jugeons trop sévère.

Quand j'aurai tous les éléments en main, je déciderai des mesures que nous prendrons.

* * *

LA JUSTICE

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, j'ai une brève question supplémentaire.

Il y a dix ans, Sidney Jaffe a été enlevé à Toronto et emmené en Floride. En conséquence, les tribunaux de l'Ontario ont adjugé des dommages et intérêts à sa femme qui, aujourd'hui, tente d'obtenir l'exécution forcée de ces jugements auprès des tribunaux de la Floride.

Questions orales

Ma question est la suivante: pourquoi le ministère de la Justice refuse-t-il d'envoyer une lettre officielle qui aiderait les Jaffe à se faire rembourser les dépenses considérables qu'ils ont dû engager par suite de crimes dont ils ont été victimes au Canada? Pourquoi ce gouvernement refuse-t-il d'aider des citoyens canadiens à obtenir réparation à l'étranger?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, le ministère et moi n'avons rien refusé ou accepté. Cette question a été portée à mon attention, et j'ai demandé des renseignements supplémentaires.

Le principe que soulève l'affaire Jaffe est important puisqu'il s'agit d'un chasseur de primes qui a enlevé un Canadien pour l'amener à l'étranger, au lieu de recourir au processus d'extradition. Ce principe est en cause dans une tout autre affaire dont est saisie la Cour suprême des États-Unis. En fait, j'ai demandé à mes fonctionnaires de présenter un mémoire à titre d'intervenant bénévole pour s'opposer à ce principe, dans l'espoir que nous puissions, à l'avenir, compter sur la jurisprudence de la Cour suprême des États-Unis pour attaquer ce genre de mesures prises par le gouvernement américain.

En ce qui concerne l'affaire Jaffe, je l'étudie actuellement et j'ai demandé à mon ministère de me fournir d'autres renseignements.

* * *

FONCTION PUBLIQUE 2000

M. René Soetens (Ontario): Monsieur le Président, dans son rapport, le vérificateur général a dit appuyer l'intention générale de l'initiative de renouvellement de Fonction publique 2000, mais a noté certaines préoccupations au sujet de son application à terme.

• (1500)

Je voudrais demander ceci au président du Conseil du Trésor: Étant donné que le premier ministre a annoncé FP 2000 il y a environ deux années, et que le projet de loi C-26 a été déposé il y a près de six mois, le gouvernement continuera-t-il de faire de cette réforme l'une de ses grandes priorités?

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de sa question.